

# LICENCE VERTE : NOUVEL OUTIL DE RECRUTEMENT

Pour mieux répondre aux habitudes de consommation des pratiquants de loisirs sportifs, la Fédération Française d'Équitation met à votre disposition un nouvel outil : la licence verte. Proposée au tarif accessible de 8€ jusqu'au 31 août et d'une validité de 30 jours, cette solution simple et efficace vous offre un nouvel outil de recrutement.

## ■ SÉCURITÉ DE L'ACTIVITÉ

La licence verte FFE offre aux cavaliers toutes les garanties d'assurance d'une licence pratiquant pendant 30 jours. Grâce à sa licence verte, un cavalier peut participer aux randonnées, rallyes, rassemblements multi-activités, événements proposés par les Comités régionaux et départementaux de la FFE, et s'y inscrire via la DUM\*.

## ■ PREMIERS PAS

Le recrutement de nouveaux cavaliers et leur fidélisation s'envisagent désormais sur le moyen terme. La licence verte officialise le passage du statut de piéton à celui de cavalier. C'est un premier pas vers la licence annuelle, gage de fidélisation.

## ■ SERVICES ASSOCIÉS

L'inscription précoce des cavaliers dans un projet d'activités nature ou de formation participe activement à leur fidélisation. La licence verte vous offre la possibilité de faire passer à vos cavaliers l'ensemble des brevets fédéraux : Galops® enfants, Galops®, Degrés®, Brevets de randonneurs... et de référencer leurs journées de randonnées. La validation définitive intervient dès lorsqu'une licence annuelle est validée.

## ■ GARDEZ LE CONTACT

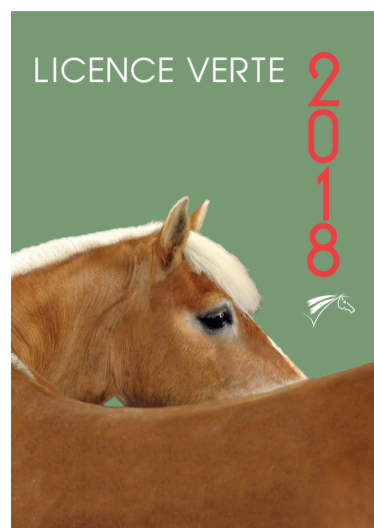
Le numéro de licence unique vous permet de garder concrètement le contact avec vos cavaliers occasionnels. Une fois la licence verte saisie, chaque cavalier dispose d'une « identité fédérale ». Bien renseignées, ses coordonnées apparaissent dans la base de vos licences que vous pouvez télécharger sur FFE Club SIF. Un moyen idéal de communiquer efficacement sur les produits et services de votre club tout au long de l'année.

## ■ LA FFE À VOS CÔTÉS

La licence verte ouvre accès à la Page Cavalier FFE. De plus, la FFE s'attache à communiquer auprès de ces cavaliers référencés. Un moyen efficace de conserver leur intérêt dans la durée et de les garder motivés.

## ■ EN PRATIQUE

Vous pouvez fixer la date de validité de vos licences vertes selon les besoins et donc les prendre en avance pour une date donnée sur l'année en cours ; idéal pour l'intégrer automatiquement à vos produits équestres. Pour les saisir, identifiez-vous depuis FFE Club SIF. Cliquez sur l'onglet dédié colonne de gauche et laissez-vous guider. Par la suite, le numéro de licence verte vous permet de saisir de façon simplifiée la licence annuelle via le numéro associé.



### \*Déclaration Unique de Manifestation - DUM

La Déclaration unique de manifestation devient la référence en matière de calendrier fédéral pour toute manifestation équestre non compétitive : randonnée, GRTE, rallye, défi nature, spectacle équestre... Il est possible d'enregistrer votre événement via la DUM.

#### • Simplification des démarches administratives

En utilisant la DUM, vous êtes inscrit au calendrier fédéral et êtes dispensés des déclarations obligatoires liées aux rassemblements d'équidés. L'outil permet également de remplir vos obligations pour le vétérinaire sanitaire et le registre des équidés, selon la réglementation applicable.

#### • Simplification de la gestion des inscriptions et des paiements

La gestion des inscriptions est informatisée et donc facilitée. Vous n'avez plus de contrôle de licence ou d'assurance à effectuer et aucun risque d'impayé le jour J.

#### • Promotion de votre manifestation

Grâce à une communication dédiée, l'inscription au calendrier fédéral vous permet de promouvoir votre manifestation auprès des licenciés et adhérents FFE.